

Saec. VIII. exeunte. — Écritures mérovingiennes.

Saint-Gall, Stiftsbibliothek, Codices 2, 911, 731.

a) circa A. D. 761. Écriture de Winitharius de Saint-Gall. Saint-Gall, Stiftsbibliothek, 2, p. 562. Extrait d'un Codex en parchemin, issu de la même main, qui écrivit le document I, 23 des Archives de Saint-Gall. Dans ce document, daté du 28 juillet 761, le copiste écrit : *Ego Winitharius presbiter hanc traditionem scripsi in spio monasterii anno X. regnante Pipino rege, V. kalendas Augusti* (voir Wartmann, *Urkundenbuch*, I, p. 34, N° 10; et Chroust, *Monumenta palaeographica*, livr. XIV, pl. 2). Dans un autre Codex de la Bibliothèque de Saint-Gall (238, fol. 493) Winitharius signe ainsi : *Deo et Christo gloria, quia explevit liber, quem Winitharius peccator et immerito ordinatus presbiter scripsit ex suo proprio labore, Deo auxiliante perfecti et non est hic nec unius folius quem ille de suo labore non adquisisset aut comparando aut mendicando et non est in hoc libro apes aut iota una quem manus eius non pinxit[et]. Amen*. Notre Fac-similé contient un fragment de l'hymne *Rex aeternae Domine*. Voir sur Winitharius et sur les Codices laissés par lui S. Berger, *Histoire de la Vulgate*, Paris 1893, p. 117; et A. Chroust, I, c.; voir la description de notre Codex dans Scherrer, *Versichnis der Handschriften der Stiftsbibliothek von St. Gallen*, p. 1.

Écriture mérovingienne. L'écriture est forte, mais gauche et raide. Beaucoup de lettres ont des formes de transition. La forme de gen particulier est caractéristique. Lettres isolées. La ressemblance au ce fermé (1. 2.) e est simple (1. 4.). A côté du d droit on rencontre souvent le d rond (5. 8.). La pansé de g est toujours ouverte (1. 5. 12.). La barre du t se courbe généralement un peu vers le bas (3. 4.); en ligature t a quel- quefois la forme d'épsilon (13.) u est sus- crit une fois, et à la forme pointue (6.). Abréviations. Le plus souvent on trouve l'abréviation de m à la fin et dans le corps des mots : il est remplacé soit par un trait horizontal, soit par un trait oblique

ondulé (1. 2.). Parfois, les finales *er* et *is* (dans le mot *nobis*), sont remplacées par un trait horizontal (4. 7. 10. 14.). Pour *et* on a e (10.). L'abréviation pour *que* (ou *quae*) est singulière (12; voir la même forme, pl. 44a, ligne 2; du reste, il se pourrait que les deux copistes aient voulu mettre cette abréviation pour *qui*, en effet le diplôme de Pépin porte *viliis qui dicitur*, pl. 40, 14). De plus, on se sert des abréviations ordi- naires pour *per* et *pro* (1. 3. 17.). Winitharius connaît aussi le signe ironien pour *con*, mais il met aussi ç pour *con* (Chroust, I, c. XIV, 1). Voir *rum* (10). A la fin des strophes, on a un grand signe de ponctuation (1. 4. 6.).

geris. per carnes contuperñium. Quem editum ex virgine, paviset oves anima. per quea nos resurgere, devota mente credimus. Qui nobis per bap- 5 tismum, donasti indulgentiam, qui tenebamur vinculis, legali conscientia. Qui cruceu propter hominem, suscipere dignatus, dedisti tuum sanguinem, nostre salutis precium. Nam et vellum templi 10 est, et omnes terra tremuit, tu multotum dormiencium, resuscetasti corpora. Tu hoste antique viris, per crucis morte conteris, qua nos signasti frontibus, vixillum fidei ferimus. Tu illum a nobis 15 repellere dignaveris, ne unquam possit ledere, redemptos tuo sanguine. Qui propter nos ad inferos, descendere dignatus es, aut mortem debitoribus, vite donaris munera. 20 Tibi nocturno tempore hincum defentis

b) Saec. VIII. exeunte. Dictionnaire de Kero : Glossaire latin-allemand. Saint-Gall, Stiftsbibliothek, 911, p. 52. Grandeur : 17x10,5 cm. Voir Scherrer, *Versichnis*, p. 1; et H. Hattemer, *Denkmale des Mittelalters. St. Gallen's altdutsche Sprachschätze*, Saint-Gall 1844—1849, I, 133. Le Codex n'est pas daté; mais du caractère de l'écriture, on peut conclure, qu'il appartient à la fin du VIII^e siècle. Le titre du glossaire porte : *Clonae ex veteri testamento*. Les gloses sont rangées par ordre alphabétique, souvent pourtant on a mis des mots, qui ont quelque affinité avec les gloses, ce qui dérange l'ordre alphabétique. L'ordre alphabétique de notre page est le suivant : conmodius (1), com- modium (3), contigius (4), contio (7), copiosa (14), culmen (15).

Écriture mérovingienne. Les lettres sont larges, fortes et bien formées. Les hastes sont très longues; elles portent quel- quefois un trait d'ornement (1. 2. 3. 4.). Les lettres initiales sont entourées de points du g est faite d'un trait horizontal (4), une autre fois il se compose d'une boucle (17), et anglo-saxons; en général ces lettres sont empruntées à l'alphabet oncial (voir la haste de h est, d'ordinaire, droite, une fois pourvue elle est fortement recourbée a. 10. 16.; d. 12.; e. 6. 11.; u. 2. 17.; voir aussi la forme singulière de m, 13.). Lettres isolées. a prend la forme de ce fermé (2. 3.). b et t décrivent une légère courbe vers la gauche (2. 8. 13.). d est droit (1. 3.). A remarquer en particulier la forme

archaïque de l'e : e dépasse les lettres brèves de telle sorte que sa languette horizontale puisse se lier avec le haut de ces lettres; son œil est fermé (1. 5. 6.). Une fois, la tête des lettres initiales est entourée de points du g est faite d'un trait horizontal (4), une autre fois il se compose d'une boucle (17), et anglo-saxons; en général ces lettres sont empruntées à l'alphabet oncial (voir la haste de h est, d'ordinaire, droite, une fois pourvue elle est fortement recourbée a. 10. 16.; d. 12.; e. 6. 11.; u. 2. 17.; voir aussi la forme singulière de m, 13.). Lettres isolées. a prend la forme de ce fermé (2. 3.). b et t décrivent une légère courbe vers la gauche (2. 8. 13.). d est droit (1. 3.). A remarquer en particulier la forme

Honeste: chusco. Conmodius: kimoasamor. Utilius: pi- tharphio. Comodum: kiuiun. Lucrum: kistrioni. Contigius: 5 pihrimendi. Proximus: nahisto. 14 commus: edho meinscaf. Contio: kisamanun. Conven- tus: kathinc. Populi: fol- con. Loquitur: kispreh- chari. Alloquitur: pispreh- chit. 12 conclamat: edho piharet. Deudicat: edho pisonit. Abundancia: ki- noki. Copiosa: kimuhitha. 15 Multa: filu. Culmen: uf- lih. Altitudo: hohitha. Fastigium: upireor.

c) A. D. 793. Prologue de la Loi Salique. Saint-Gall, Stiftsbibliothek, 731, p. 235 et 236. Deux pages d'un Codex en parchemin, qui contient la *Lex Romana Visigothorum*, la *Lex Saliica* et la *Lex Alamannorum*. Grandeur : 21,5x13 cm. Nos Fac-similés donnent le prologue de la Loi Salique. Le Codex a été écrit par Wandalgarius en l'année 793. A la page 342, se trouve la note suivante : *Expleto libro tertio die Venensii balandi. Novembris anno. XVII. regni domno nostro Carolo regi. Deus Domine, tu ho[m]i[n]i qui legit hunc librum istum vel hanc paginam, ora te pro Wandalgario scriptore, quia nimium peccabilis sum*. Suit de nouveau, en lettres capitales, le nom *Wandalgarius* et un *signum* *Wandalgarii*. Sur un dessin représentant le copiste, se trouvent les mots : *Wandalgarius fecit hoc*. Wandalgarius était, ainsi que Holder nous en avertit, chanoine de l'église de Saint-Paul à Besançon (A. Holder, *Lex Saliica*, etc., Leipzig 1880). Par là, on a une base pour déterminer le lieu d'origine du Codex. De même, diverses expressions dans le texte (*tuus = omnes* et de nombreuses finales en o et en i) permettent de conclure que le Codex a été écrit dans un pays où l'on parlait roman. Au premier coup d'œil on reconnaît, d'après le caractère de l'écriture, que ce Codex n'a pas été écrit à Saint-Gall (voir l'écriture des documents de Saint-Gall, pl. 44). Voir Scherrer, I, c., p. 238; A. Chroust, *Monumenta palaeographica*, livr. XVII, pl. 6; O. Dippel, *Der Prolog der Lex Saliica, die Entstehung der Lex und die salischen Franken*, dans *Historische Vierteljahrschrift*, 2, 1899, p. 153.

Écriture mérovingienne. Les premières lignes portent des lettres capitales, la ligne 2 a un oncial. Les lettres initiales des paragraphes sont empruntées à l'alphabet capital et oncial (8. 10. 33.). La seconde ligne est écrite à l'encre rouge. Lettres isolées. La plupart du temps, a prend la forme de ce, parfois pourtant, il a la forme onciale (4. 11. 12.); dans la liaison *ra* (6. 8.) il est ouvert, d. en général, est droit (5. 6.); à la ligne 32 on a un d rond. La boucle inférieure du g est faite de deux traits; souvent elle se trouve fermée par un troisième trait fin (8. 26. 28.). f, m, n, u ont souvent des lignes de fuite (4. 6. 8. 9. 11.). r est parfois majuscule (4. 23.); en ligature, il est le plus souvent pointu et fort long, parfois pourtant, il est arrondi en haut, tout comme s, et alors il est difficile de le distinguer de s (*fortis*, 5; *iusta*, 12; *iustitiam*, 13.). La barre du t est ou droite ou penchée en avant (4. 5. 10. 12.).

Incipit prologus legis Salice. Gens Fran- 5 corum inclita, aucto- rem 1) Deo condita, fortis in arma 2), firma pace fetera 3), profunda in consilio, corpora nobilis 4), incolompa candore, forma egregia. Autdax, velux 5) et aspera, ad catolica fidei conversa et munus 6) ab heresa. Dum adhuc teneretur bar- 10 baro, inspirante Deo inquerens scienciam clavem iusta morem 7) suorum qualitateu desiderans iusticiam, costodiens pietateu, dictaverunt Saliica legem per proceris 8) 15 ipsius gentis qui tunc tempore

Les abréviations en général correspondent à celles des autres Codices de la même époque. La forme de l'abréviation pour *que* dans *alque* (36) est singulière. Ligne 22, on se sert d'un signe spécial pour indiquer la suspension; ce signe se retrouve aussi en d'autres pages du manuscrit pour u et ur (Chroust, I, c.). Un signe semblable se rencontre, soit pour u soit comme signe général d'abréviation, dans un document de Saint-Gall de l'an 752 (voir Arndt-Tangl, *Schrifttafel*, III, 1903, pl. 71). Séparation de mots et de phrases. Souvent, entre les mots, on trouve des points. A la fin des phrases de temps en temps on trouve un point-virgule (10. 33). Le texte est très défectueux. Nous signalons dans nos remarques quelques fautes qui détruisent le sens.

eiusdem aderant rectoris 9), alecti de pluribus vi- 20 ris quattuor his nominibus: Uuougastis, Bo- dugastis, Saliastis et Uulogastis, in loca cui nominancia: Salicagme, Bodecagme, Uulo- chaamni, qui per tris mallus convenient 10) omni 11) causatum originis 12) solliciti discutiendo trac- tantis de singulis iudicium decreverunt hoc modo. Adhuc Deo favendi 13) rex Francorum Chlodouus 25 turrens et pulchrar primus accipit catholicum baptismum et quod minus in pactum habiatur hedonum peperculsus regis 14) Chlodouo et Chiberto et Chiothario fut licites emen- datum. Vivat qui Francus deligit Christus, eorum regnum custodiat, rectores eorumdem lumen 30 sui gratiam repleat, exercitum percat 15), fidem munitatam tribuat, paces gaudia et felicista- tem tempora dominanciam Dominus leus pietatem 16) concedat. Haec est enim gens qui fortis dum esset robore valida, Romanorum iucum 17) durissimum de suis cervicibus excusserunt pug- nandum, adque post agnitionem baptisami

(sanctorum martyrum corpora que Romani igne cremaverunt vel ferro truncaverunt vel bestis lacerandum proicerunt, Franci super eos aurum et lapides pretiosos ornaverunt).

1) auctore. 2) in armis. 3) in pacis foedere. 4) corpore nobilis. 5) audax, velox. 6) immanis. 7) morem. 8) proceres. 9) rectoris. 10) per tres mallus convenientes. 11) omnes. 12) originis. 13) favente. 14) idonum per proceres reges. 15) prociat. 16) pietate. 17) iugum.